

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0682
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Cultures visuelles
Job profile :	Faculty of Historical, Art and Political Sciences, University of Lille 3, offers a job position of Associate Professor in area of Visual Culture Studies and Modern Art History in the Department of History.
Research fields EURAXESS :	Arts Visual arts History Art history
Implantation du poste :	0593561A - UNIVERSITE LILLE 3 CHARLES DE GAULLE
Localisation :	Villeneuve d'Ascq
Code postal de la localisation :	59650
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	PAS DE DOSSIER PAPIER INDIQUER UNE ADRESSE MAIL VALIDE LORS DE VOTRE INSCRIPTION -
Contact administratif :	HELENE FOURMENTRAUX
N° de téléphone :	GESTION DES PERS ENSEIGNANTS TITULAIRES
N° de Fax :	0320416941 0320416033
Email :	0320416335 helene.fourmentraux@univ-lille3.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2017
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR Histoire
Référence UFR :	charles.meriaux@univ-lille3.fr (directeur UFR)
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	UMR8529 (199812857N) - Institut de Recherches Historiques du Septentrion
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	OUI URL application https://recrutementec.univ-lille3.fr

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Université de Lille 3 – Sciences humaines et sociales

Publication des emplois d'enseignants chercheurs : session 2017

Numéro et nature du poste :	22 MCF 0682 (Galaxie 4264)
Profil :	Cultures visuelles
UFR ou Institut :	UFR Sciences historiques, artistiques et politiques
Laboratoire :	IRHiS – UMR 8529 Institut de recherches historiques du Septentrion

Il est souhaité que la personne recrutée s'implique activement dans les missions et la vie collectives de l'établissement.

ENSEIGNEMENT

La personne recrutée s'investira dans les actions s'inscrivant dans les axes stratégiques de l'établissement Université de Lille SHS :

- Le développement de la Formation Tout au Long de la Vie,
- L'innovation pédagogique,
- L'aide à la réussite.

Filières de formation(s) : Licences Histoire et Histoire de l'Art, Masters Histoire, Histoire de l'art, Sciences et Cultures du Visuel.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée devra prendre en charge des enseignements en histoire de l'art moderne tant dans le cadre de la licence mention Histoire de l'Art et archéologie et des masters mentions Histoire, Histoire de l'art, Sciences et Cultures du Visuel (SCV), que dans celui d'autres mentions où cet enseignement est nécessaire.

La personne recrutée s'engagera aussi à assumer la part de charges administratives inhérente à la fonction d'enseignant-chercheur au sein de l'UFR et du laboratoire.

RECHERCHE

La personne recrutée s'engagera à travailler de façon collaborative avec les membres de l'unité, à développer des partenariats (inter)disciplinaires nationaux et internationaux et à répondre, le cas échéant, à des appels à projets.

Laboratoire : UMR 8529 IRHiS

Thématique et objectifs :

La personne recrutée sera spécialiste des cultures visuelles. L'enseignant-e-chercheur-e en cultures visuelles s'attachera à tous les types d'images, au-delà de leur caractère « artistique », ainsi qu'à la fabrication visuelle et plus généralement sensible des sociétés. L'image, conçue comme un acteur social et cognitif de premier plan, les usages et les techniques constituent à ce titre une dimension essentielle dont la personne recrutée aura une connaissance fine, pour le monde moderne et/ou le monde contemporain. Une bonne appréhension des cultures de l'image non-européennes est un atout, dans une perspective nécessairement anthropologique, visant le comparatisme et la longue durée. La personne recrutée manifesterait également une familiarité avec les théories de l'image et de la vision dans les sociétés anciennes, ainsi qu'avec les épistémologies récentes (les *visual studies* anglo-américaines, la *Bildwissenschaft* allemande), en plus des perspectives nouvelles en l'histoire de l'art et de l'anthropologie des images ou de la sociologie de l'art. Elle inscrira ses recherches dans l'axe 1 de l'IRHiS (Cultures visuelles) et participera à la coordination des activités scientifiques du programme « Sciences et Cultures du Visuel ». Elle y développera l'interdisciplinarité en s'engageant dans ce cadre à travailler en collaboration avec les enseignants-chercheurs – psychologues, informaticiens, spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC) – des laboratoires partenaires.

CONTACTS

Pour le laboratoire :

Sylvie Aprile, directrice de l'IRHiS, sylvie.aprile@univ-lille3.fr

Pour l'UFR :

Charles Mériaux, directeur de l'UFR SHAP, charles.meriaux@univ-lille3.fr

Gil Bartholeyns, responsable de la mention de master Sciences et Cultures visuelles, gil.bartholeyns@univ-lille3.fr

Recrutement des enseignants chercheurs - Session synchronisée 2017

Références :

- Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités
- Arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences

Le dépôt du dossier de candidature à un poste d'enseignant chercheur à l'université de Lille 3 s'effectue EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE sur l'application prévue à cet effet

(aucun dossier papier ne sera accepté)

MODALITES DE DECLARATION DE CANDIDATURE :

Vous êtes candidat(e) à un emploi d'enseignant chercheur. Vous devez déclarer votre candidature sur l'application ministérielle GALAXIE conformément à la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015) :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

L'application GALAXIE, pour l'enregistrement des candidatures aux postes, est ouverte du **jeudi 23 février 2017 - 10 heures (heure de Paris) au jeudi 30 mars 2017 - 16 heures (heure de Paris)**.

Il est important d'indiquer une adresse mail valide dans l'application Galaxie. Toutes les informations relatives aux modalités de dépôt de votre dossier de candidature sous forme de fichiers numériques vous sont transmises via cette adresse mail.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1- Un courrier électronique vous est adressé au plus tard 48 heures après votre déclaration de candidature sur GALAXIE. Dans ce courrier, un lien vers l'application de l'université de Lille 3 vous est donné afin de procéder au dépôt des pièces constitutives de votre dossier de candidature sous forme de fichiers numériques.

2- Pour activer votre compte, il vous est demandé d'indiquer votre adresse mail (identique à celle notifiée dans Galaxie) et de saisir un mot de passe de votre choix puis de le confirmer.

3- Les fichiers numériques constituant votre dossier de candidature sont essentiellement demandés **au format PDF**.

4- Les noms de vos fichiers doivent impérativement être libellés de façon explicite, selon ce modèle :

Exemple : dépôt du fichier contenant le diplôme

Numéro de poste Galaxie_NOM_prénom_diplome (4102_MARTIN_jean_diplome)

5- L'ensemble des pièces doit être déposé sur l'application au plus tard le **jeudi 30 mars 2017, minuit**.

Rappel : pour les candidatures aux emplois de maîtres de conférences, les travaux mentionnés dans le curriculum vitae devront être déposés dans l'application -dans un second temps- uniquement par les candidats retenus pour audition. **Un courriel sera envoyé à chaque candidat retenu pour audition l'informant que l'accès à l'application est à nouveau possible pour le dépôt des travaux.**

Seules les pièces exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015) doivent être déposées.

AUCUN dossier ou dépôt de pièce complémentaire n'est accepté après cette date.

AUCUN dossier papier n'est accepté.

Pour toute information supplémentaire (arrêtés du 13 février 2015, liste des pièces constitutives du dossier, calendrier, composition des comités de sélection...), veuillez consulter le site de l'université de Lille 3 Sciences humaines et sociales :

<http://www.univ-lille3.fr/drh/rejoignez-luniversite-de-lille-3/enseignants-chercheurs/>